L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 17 JUILLET 1887.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A vendre—Fonds d'un magasin de modes bien achalandé pour cause de départ. Bonne clientèle. Pour les conditions s'adresser à Mme A. LABARON, 69 rue Royale.
17juil—7f

A VENDRE—à très bas prix, la belle résidence formant l'encoignure Levée et Avenue Jourdan. Vaste emplacement, magnifiques ombrages. S'adresser sur les lieux.
17 juil—1 sem

A vendre à Biloxi—Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal.
17juil—2sem.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Frank Lacaumera.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8,909—Division A.—Attendu que Gabriel Villeré administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir de lui les lettres d'administration testamentaire datif dans la succession de feu Frank Lacaumera, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
17 juillet—17 22 26 Greffier.

Succession de James Whalen,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 21,699.—Division B.—Attendu que Mme Margaret Whalen a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Whalen, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 juil—14 19 23

Succession de Thomas P. May.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 20,560—Division A. Attendu que Barnaby Rivet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif, dans la succession de feu Thomas P. May, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
13 juil—13 19 22 Greffier.

Succession de Delà Dullanty, femme décédée de Henry W. Pfeffer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,081—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui auront la première publication, les raisons (s'elle en ont) pour lesquelles le compte et le bilan de distribution présentés par Henry W. Pfeffer, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte tableau.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
10juil—10 15 19

Succession de John Feehan et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,942—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui auront la présente notification, les raisons (s'elle en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
13 juil—13 19 22 Greffier.

Succession de Hypolite Dejoie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21 674—Division B—Attendu que Mme Ellen Dejoie a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Hypolite Dejoie, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 juillet—14 19 23

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIL de District pour la paroisse d'Orléans. Dennis Clancy va ses créanciers—No 21,428—Division C—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Dennis Clancy, insolvable, soit convoquée et tienne séance à l'étude de A. Auby, notaire en cette ville le VENDREDI 29e jour de juillet 1887, à 11 heures a. m., dans le but de se consulter et de faire les remises et conditions de la vente des propriétés et effets appartenant au dit insolvable.

Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
16 juil—30 an 29 juil

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIL de District pour la paroisse d'Orléans. George L. Stone va ses créanciers—No. 21,621—Ordre de Cour—Que la dite pétition soit entendue par la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Magdalena Wolfram, décédée, intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
13 juil—13 19 22 Greffier.

Succession de Mme Magdalena Wolfram.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 21 679—Division C. Attendu que Godfrid Glaisser a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Magdalena Wolfram, décédée, intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
12 juil—12 16 21 Greffier.

Succession de Henry W. Pfeffer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,081—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui auront la présente notification, les raisons (s'elle en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
13 juil—13 19 22 Greffier.

Succession de Delà Dullanty, femme décédée de Henry W. Pfeffer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,081—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui auront la première publication, les raisons (s'elle en ont) pour lesquelles le compte et le bilan de distribution présentés par Henry W. Pfeffer, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte tableau.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
10juil—10 15 19

Succession de John Feehan et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,942—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui auront la présente notification, les raisons (s'elle en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Gabriel Villeré, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
13 juil—13 19 22 Greffier.

Succession de Hypolite Dejoie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 21 674—Division B—Attendu que Mme Ellen Dejoie a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Hypolite Dejoie, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 juillet—14 19 23

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIL de District pour la paroisse d'Orléans. Dennis Clancy va ses créanciers—No 21,428—Division C—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Dennis Clancy, insolvable, soit convoquée et tienne séance à l'étude de A. Auby, notaire en cette ville le VENDREDI 29e jour de juillet 1887, à 11 heures a. m., dans le but de se consulter et de faire les remises et conditions de la vente des propriétés et effets appartenant au dit insolvable.

Nouvelle-Orléans, 12 juillet 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
16 juil—30 an 29 juil

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIL de District pour la paroisse d'Orléans. George L. Stone va ses créanciers—No. 21,621—Ordre de Cour—Que la dite pétition soit entendue par la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Magdalena Wolfram, décédée, intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
12 juil—12 16 21 Greffier.

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIL de District pour la paroisse d'Orléans, No. 21,436—Division D, dans l'affaire de Peter X. Glaser demandant une monition.

A tous ceux que la présente aura concerne.

Attendu qu'à une vente publique pour taxe faite le 13 août 1886, l'Etat de la Louisiane, par l'entremise du collecteur de taxes de l'Etat du district inférieur de cette ville, vendit à Jacob Roth, Joseph Schemel et John Stumpf, conformément aux règlements de l'acte No 52 de 1884, de la propriété suivante ci-après décrite, à savoir:

CINQ CERTAINS LOTS DE TERRE dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés sur les plans d'assessement comme lots Nos 4, 5, 6, 7, et 8 dans l'ilot No 153 borné par les rues Congrès, Elmire, Dauphine et Bienville; lesdits lots Nos 4 à 8 mesurant 225 pieds de face par la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur; assessés pour les années 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877 et 1878, au nom de Reine Waples; et étant la même propriété achetée par le dit Reine Waples le 22ème jour de mars 1865 et décrite comme suit à savoir:

CINQ LOTS DE TERRE dans le faubourg Lafayette, Troisième District de cette ville, dans l'ilot borné par les rues Chevalière maintenant Royale, Grands hommes maintenant Dauphine, Congrès et Bienville, désignés comme lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7, le lot No 1 mesurant 45 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur entre les rues Chevalière et Grands Hommes, le lot No 7 même dimension des rues Grands Hommes et Dauphine et mesurant 45 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur et face à la rue Grands Hommes comme lot ci-dessus spécifié et ainsi que ces dits lots sont plus amplement expliqués dans le document de taxe exécuté par Charles Cavaroc, collecteur de taxes de l'Etat pour le district inférieur de cette ville par acte devant A. Ker, notaire, à Jacob Roth Joseph Schemel et John Stumpf, le 13ème jours d'août 1886 pour lesquels les dits acquéreurs ont payé la somme de soixante-quinze piastres pour la dite imposition. Enregistré au Bureau des hôtelleries livre 124, folio 385.

Et attendu que Peter X. Glaser a acheté la dite propriété de susdit Jacob Roth, Joseph Schemel et John Stumpf pour la somme de cinq cent piastres comptant, comme le tout est expliqué par une copie certifiée d'un acte de vente par les susdits Roth, Joseph Schemel et John Stumpf à Peter X. Glaser, parlant John R. Leger, notaire, le 19ème jour de mai 1887, les dites copies dûment faites et produites à la pétition susdite dans cette affaire et y faisant partie. Enregistré au Bureau des hôtelleries, livre 88, folio 5,68 et livre 124, folio 754.

Et attendu que Peter X. Glaser a fait application à cette cour pour une monition ou annonce conformément à la loi et aux sections 2371, 2372 et 2373 de l'acte No 95 approuvé le 10 mars 1870 connu comme les Statuts Revisés de la Louisiane.

Donc, des maintenant, toutes les personnes intéressées dans la dite propriété sont citées aux noms de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans à faire valoir si elles en ont tout droit, titre ou réclamation à la propriété par suite d'une informalité quelconque dans les annonces, procédures, publications, assesments, descriptions ou en vertu desquelles les ventes ci-dessus mentionnées ont été faites, ou toute irregularité ou illegalité dans les notices, époque et genre de la dite vente ou toute autre défection de quelconque dans cette affaire, ces personnes sont requises de présenter, dans les trente jours qui suivront la première publication de cette monition dans les feuilles publiques, les raisons pour lesquelles les ventes ainsi faites ne doivent pas être confirmées et homologuées.

Donné au Greffier et Cour Civile de District Nouvelle Orléans, 3 juin 1887.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
14 juin—

Excursions à Little Woods.

Par le New Orleans and Northeastern Railroad

Voyage aller et retour, tous les jours, 25 cts. Little Woods est une localité très agréable, un véritable faubourg de la Nlle-Orléans situés à 12 milles de cette dernière ville et reposant sur le bord de sable dur.

Il y a pour les baigneurs des cabines à bains roulantes qui se transportent jusqu'au rivage. Eau abondante. Edifices confortables, plateforme pour danse, buvettes à vélos et esquifs pour promenades sur l'eau.

Tous les trains réguliers, ainsi que les trains d'excursion, s'arrêtent, aller et retour, à Little Woods.

Excellent dîner avec vin, 75 cts; lunch requis avec dîner, 50 cts.

On prendra des arrangements pour pique niques et réunions de société, avec prix détaillés pour les repas, les bateaux, bains, etc.

Pour de plus amples détails, s'adresser à

RAMBOT & ALLEN,
97 rue Carondelet, bureau du fond.
25 juin—1 août, le samedi.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureau No 33 rue du Camp.

DOUZIÈME ÉTAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMÉMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1886:

Primes sur risques d'incendie		$ 99,705 12
" " de rivières		3,399 55
" " maritimes		3,437 90
		$106,582 57
A ajouter primes non acquises pour 1885		29,613 70
		$136,146 27
A déduire:		
Pertes d'incendie	$40,505 97	
Pertes de rivières	2,084 56	
Pertes maritimes	1,252 95	
Réfaction	10,071 41	
Réassurances	10,070 71	
Primes remboursées	6,802 79	
Dépenses, Commissions, Taxes, Loyer Board of Underwriters, Babcock, Corps de pompiers, etc., moins escompte et intérêts	16,349 52	
		$87,137 85
		$49,008 42
Réservé pour pertes non réglées	$3,431 56	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1886	7,307 23	
Intérêts et dividendes déclarés ici	15,318 81	
Réservé pour primes non acquises de 1886	22,950 82	
	$49,008 42	

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets d'action	$4,918 23
Prêts sur assurement et hypothèque	162,749 99
Billets à ordre	5,336 56
Propriétés foncières	15,000 00
Argent comptant et argent en banque	69,304 94
Primes en voie de collection	39,465 89
Meubles de bureau divers	4,448 53
	$301,223 44

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réservé pour pertes non settlées	3,431 56
Intérêt et dividendes	24,943 53
Réservé pour primes non acquises	
Fonds de réserve et surplus	122,848 35
	$301,223 44

L'exposé ci dessus est une copie fidèle et exacte prise dans les livres de la Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

R. H. BENNERS, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 19e jour de janvier 1887.

W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1887.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt et les dividendes suivants, au demande:

DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt payable aujourd'hui, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.

VINGT CINQ POUR CENT de dividende sur les primes participantes, avant scrip.

I. N. MARKS, Président.
F. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

J. ALEXANDER,	LEON BERTOLI,
H. H. BERHORST,	PHIL BECK,
PETER BLAISE,	P. EGAN,
H. ELLERMAN,	JNO. FITZPATRICK,
C. T. GAUCHE,	CHAS HEMARD,
A. H. ISAACSON,	I. N. MARKS,
A. A. MAGINNIS,	WASH. MARKS,
C. P. DROUHARD,	A. H. SIEWERD,
OTTO THOMAN,	JNO. EVERETT.

25 janv—Mar Jeu—1 mois

Dix-septième Etat Annuel

— DE —

L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886:

Primes reçues:

Sur risques de feu	$229,184 35
Sur risques de marine	10,142 18
Sur risques de rivière	5,696 66
	$245,023 19
A ajouter, primes non acquises de 1885	136,280 00
	$381,303 19
Primes totales	
" perçues	19,4.6 90
Revenus	$400,780 09
A déduires, pertes payées	
Sur risques de feu	$169,571 88
Sur risques de marine	16,024 80
Sur risques de rivière	358 19
	$186,554 96
Retour de primes et cancellations	10 089 64
Commissions et réfactions (rebates)	41,135 19
Réassurances	25,795 55
Taxes et licences	2,242 52
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureau des assurances, comptes de sauvetage, loyers pu etc.	33,064 66
Publicat	97 26801 19
Primes non acquises de 1886	$ 70 255 00
Pertes ajustées et non ajustées	30 443 94
Balance	1,198 63
	$101,957

ACTIF.

Argent en caisse	$ 27,116 22
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents en Europe	3,618 90
$10,000 Bons de Etats-Unis à 6 0/0	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle Orléans	128,910 00
$50,000 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	64,342 20
Primes en voie de recouvrement entre les mains d'agents	30,718 82
Prêts sur hypothèque	47,484 34
Effets à recevoir	8,635 00
Billets à recevoir pour primes	3,418 55
Actions et autres valeurs	12,869 52
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
Total	$351,953 55

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.
GEO. LANAUX, JR., Secrétaire pro.

Assermenté et signé devant moi, notaire public ce 7 janvier 1887.

CHAS G ANDRY, Notaire

Crescent Insurance Company,

67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT.. $400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN.....Président
CHAS. H. DOLSEN.....Vice-Président
CHAS. E. RICE.....Secrétaire

Directeurs:

Joseph Bowling,	James T. Rodd,
Geo. W. Sentell,	Sam'l H. Kennedy,
H. B. Conger,	Alfred Moulton
U. Marinoni,	W. R. Lyman,
Harry L. Flash,	Chas. H. Dolsen,
J. J. Reiss,	S. C. Coulon,
Julien Delery,	Charles Newman
E. D. Wallace,	M. Gillis,
R. F. W. Bachman,	C. K. David,
Wm. Garig,	A. Rosenfeld,
John D. Fisher,	Chas. A. Rice
Joseph Hohn,	Charles M. Whit
D. R. Calder.	

Voir nos agents dans la Louisiane, le Mississippi et l'Arkansas.
10jan 86—1an

DATE DE FONDATION 1805

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NLLE-ORLEANS.

(New Orleans Insurance Company of New Orleans.

Etablie en 1805.

BUREAUX: 2 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

CAPITAL - - - $500,000

J. TUYER, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.

Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.

DIRECTEURS:

CHAS T. DUCAZON, EDWD. J. BOBET.
PIERRE POUTZ, H. GALLY.
D. FATJO, A. SCHREIBER.
CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERE.
JULES TUYES, W. C. C. CLAIBORNE
GUS. PITOT, JR.
J. W. HINCKS.
25 Mv—1an

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN DEMI-MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et **ses Grands Tirages Semestriels auront lieu tous les six mois (Juin et Décembre).**

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

Grand Tirage à Numéro Simple,

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 9 AOUT 1887.

GROS LOT: $150,000

AVIS.---Billets $10 seulement,

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$150,000	$150,000
1 " de	50,000	50,000
1 Lot de	20,000	20,000
2 Lots de	10,000	20,000
4 Lots de	5,000	20,000
20 Lots de	1,000	20,000
50 Lots de	500	25,000
100 Lots de	300	30,000
200 Lots de	200	40,000
500 Lots de	100	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation	$300	$30,000
100 " "	200	20,000
100 " "	100	10,000
1000 " "	50	50,000
2,179 Lots s'élevant à		$535,000

☞ Pour les CLUBS ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express [à nos frais]. Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à

la New Orleans National Bank,
New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir la manière qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Meubles neufs. Meubles, etc.

Tennessee Furniture & Chair Co. vs. G. E. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 20,17.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au plus offrant et dernier enchérisseur, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en cette ville, le LUNDI, 18 juillet 1887, à 10:30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un assortiment de meubles neufs et usagés, savoir: 1 lit de fer, 1 lit de bois, 1 table de nuit, 1 table à toilette, 1 table à ouvrage, 1 table à manger, 1 table à thé, 1 table à jeu, 1 table à écrire, 1 table à ouvrage